INSCRIPTIONS NOUVEAUX ÉLÈVES
TOUS NIVEAUX, SECTEUR ET HORS SECTEUR – RENTRÉE 2025

Les dossiers d'inscription sont à retirer au secrétariat de la scolarité sauf pour les élèves du secteur où les dossiers ont été déposés dans les écoles le 17 juin.

Le dossier ne peut être remis que sur présentation de la notification d'affectation délivrée par la DSDEN (dsden33-divel1@ac-bordeaux.fr)

Les pièces à fournir sont les suivantes :

À FOURNIR dans tous les cas	**1** - La photocopie intégrale du livret de famille (parents + tous les enfants)
	2 - La photocopie des pages de vaccination du carnet de santé (inscrire le nom de l'enfant)
	3 - Une photo **récente** (inscrire au dos le nom de l'enfant)
	4 - Un RIB
	5 - La participation volontaire au foyer
	6 - Le certificat de fin de scolarité (exéat) **pour les élèves arrivant d'un autre collège**
	7 - L'attestation d'assurance scolaire 2025-2026 (peut-être fournie à la rentrée)
Cas particuliers	**8** - Parents divorcés ou séparés : photocopie du jugement précisant les modalités de garde de l'enfant et l'autorité parentale

Tout dossier incomplet sera refusé.

Les autres documents à compléter seront dans le dossier d'inscription.

DEMANDES DE RECOURS

Les demandes de recours d'affectation sont à adresser à la DSDEN, seule habilitée à délivrer les notifications d'affectation : dsden33-divel1@ac-bordeaux.fr

Le collège sera fermé à partir du vendredi 11 juillet 16h
et rouvrira le lundi 25 août à 9h